



Amicale Transport Ferroviaire

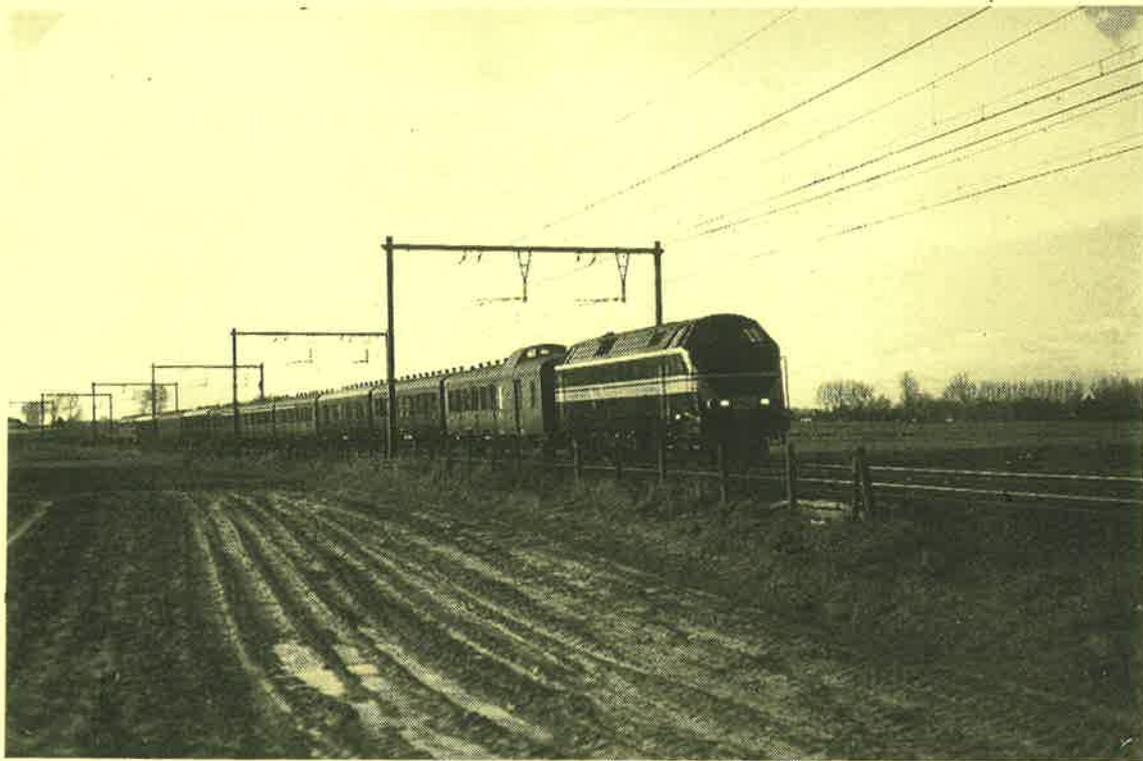
Sud - Est

3, Rue du Chêne

4031 Kinkempois

TRIMESTRIEL N° 28 - 29

1 - 2 / 1996

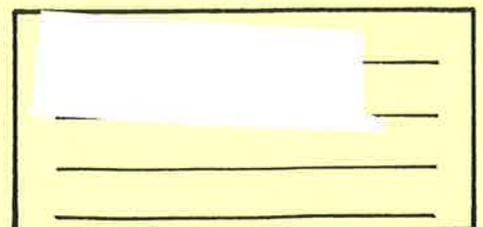


Célébration des 30 ans du dernier parcours vapeur
entre Ath et Denderleeuw

Train spécial remorqué par la 6041 de l'ATF
Zandbergen 22/12/1996

EN ORDRE

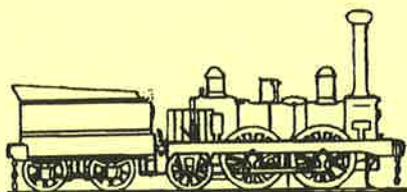
~~95~~ 96 97





SOMMAIRE

Page	1	Le mot du président
	5/12	Travaux Publics en Belgique
	13	Divers
	15/20	Mutations des HLD de l'ATD Kinkempois
	21/24	En vente à la boutique du Musée
	25	Livres



MUSEE DES
CHEMINS DE FER



EN GARE DE BRUXELLES-NORD

Le Musée est accessible les jours ouvrables et le premier samedi de chaque mois de 9 à 16h30, sauf si le samedi en question est un jour férié.

Accueils de groupes avec ou sans visites guidées. Celles-ci doivent être demandées à l'avance (de préférence un mois) au n° de téléphone 02/224.62.79. Elles sont gratuites et organisées uniquement en semaine pour des groupes d'environ 30 personnes.



LE MOT DU PRESIDENT

Voiçi le premier bulletin de 1996.

Le retard que nous avons dans la sortie de nos bulletins est difficile à résorber.

Trop d'activités et pas assez de temps disponible en sont les principales causes.

Le bulletin suivant est déjà en préparation.

En ce qui concerne les cotisations, vous devez vous référer à la page de couverture en bas à droite pour savoir si vous êtes en ordre de cotisations (les dates barrées sont payées).

Pour les cotisations 1997, il faut attendre le prochain bulletin pour recevoir le virement qui y sera joint. Les cotisations 1997 seront, pour la première fois depuis notre création, augmentées. Elles passeront à 400 Fb. Tous les coûts relatifs à la réalisation du bulletin n'ayant cessé d'augmenter.

Nous avons quant à nous des projets pour l'avenir, mais nous sommes obligés pour l'instant d'attendre pour les divulguer vu la restructuration actuellement en cours à la SNCB.

Je signale à tous nos membres que le Musée a été réalisé pour être visité par tout le monde et non seulement par des cheminots. Nous espérons vous voir nombreux à chacune de nos journées d'ouverture (voir page 13).

Le président

Le Chemin de fer touristique des Hautes Fagnes

Vennbahn

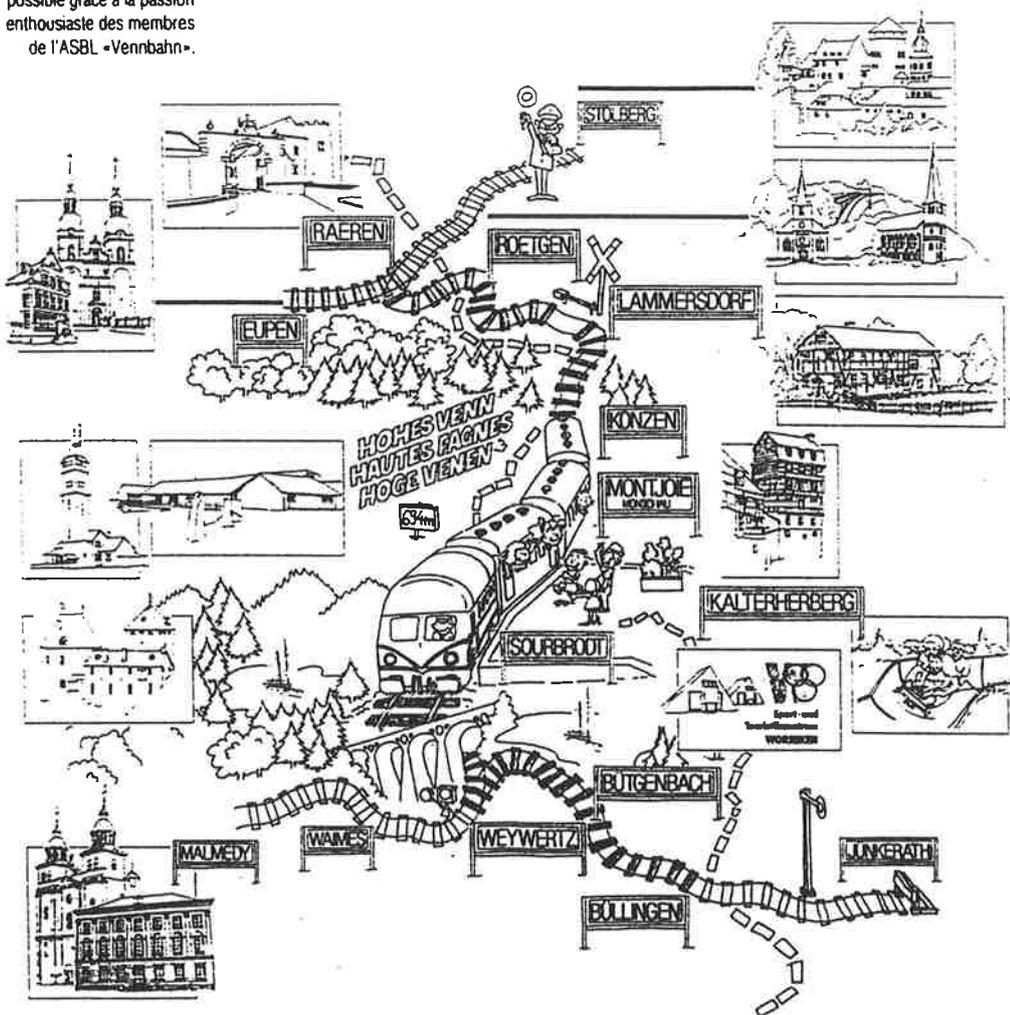
1885



La remise en circulation de la «Vennbahn» est une initiative de l'Exécutif de la Communauté Germanophone de Belgique. Elle a notamment été rendue possible grâce à la passion enthousiaste des membres de l'ASBL «Vennbahn».



La Communauté européenne a soutenu ce projet dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Nombreuses curiosités, attractions et loisirs actifs le long de la voie

MUSEE DES CHEMINS DE FER BELGES

Adresse : SNCB
Gare de Bruxelles - Nord
rue du Progrès, 76
1210 Bruxelles

Téléphone : 02/224.62.79

Heures d'ouverture :
De 9 à 16 heures 30 du lundi au vendredi, pendant toute
l'année, ainsi que le premier samedi de chaque mois.

Jours de fermeture :
Fermé les autres samedis, dimanches et jours fériés.

Prix d'entrée : Gratuit

Le Musée des Chemins de Fer comporte 2 salles, la salle à l'étage n'est accessible que le premier samedi de chaque mois.

Le Musée offre un aperçu de l'histoire des Chemins de Fer Belges.
La locomotive "Pays de Waes" - construite vers 1845 - est entourée de maquettes et de photos de différents véhicules, d'appareils de signalisation, voies et aiguillages, ainsi que de coupes expliquant le fonctionnement de la machine à vapeur.

L'étage présente des maquettes de gares entourées d'anciennes lithographies et photos qui donnent un aperçu de la vie du Chemin de Fer d'hier et d'aujourd'hui.

Services aux Visiteurs :

- Visualisation de films Vidéo sur demande.
- Vente directe ou par correspondance de livres et objets.
- Accueils de groupes avec ou sans visites guidées. Celles-ci doivent être demandées à l'avance (de préférence un mois) au numéro de téléphone 02/224.62.79. Elles sont gratuites et organisées uniquement en semaine pour des groupes d'environ 30 personnes.



MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU PAYS DE LIEGE (a.s.b.l.)
 rue Richard Heintz, 9 - 4020 LIEGE
 INFO : TEC Liège-Verviers : (04) 361.91.11

Ce musée évoque l'histoire des transports en commun des villes de Liège et de Verviers ainsi que des chemins de fer vicinaux de la Province depuis les tramways à traction chevaline et à l'électricité, jusqu'au trolleybus et autobus.

NOUVEAUTES 1996 : - projection de films anciens,
 - un autobus SNCV de 1977 rénové,
 - présence permanente d'un tram d'Aix-La-Chapelle et
 présentation de l'histoire du réseau.

OUVERTURE : - en semaine de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures,
 - week-ends et jours fériés : de 14 à 18 heures,
 - fermeture annuelle : décembre - janvier - février.

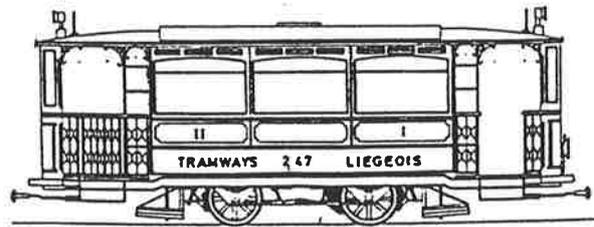
VISITES guidées, en semaine sur réservation.

Vente de documents durant toute l'année.

Cafétaria à votre disposition.

Possibilité de location des locaux.

Accès : bus TEC lignes 4, 26, 26, 31, 31



TRAVAUX PUBLICS

EN BELGIQUE

CHEMINS DE FER 1830 - 1839 (1)

AVIS DE L'EDITEUR

Le rapport présenté aux Chambres belges, le 12 novembre 1839, par Mr Nothomb, ministre des travaux publics, est probablement le document administratif le plus complet que nous ayons, sur les chemins de fer.

Cette publicité, donnée à tous les résultats de la construction et de l'exploitation des chemins de fer, est encore une des conséquences heureuses du système adopté en Belgique : vainement l'eût-on demandée à des particuliers concessionnaires.

Plusieurs rapports avaient déjà été faits sur les chemins de fer belges ; Mr Nothomb aurait pu se borner à continuer ses rapports précédents ; il a cru mieux faire en publiant un travail général qui dispense de recourir aux anciens documents.

Le rapport du 12 novembre retrace donc, en quelque sorte, l'histoire de l'établissement des chemins de fer en Belgique.

En entreprenant de placer toutes ses provinces dans un vaste réseau de chemins de fer, la Belgique n'a point négligé les autres communications nécessaires d'ailleurs comme affluents des chemins de fer .

C'est avec un sentiment de fierté nationale que Monsieur le ministre des travaux publics a pu rendre compte de tout ce que la Belgique a fait de 1830 à 1839, période importante dans l'histoire du nouvel Etat belge, période distincte que viennent de clore l'abdication de la dynastie dépossédée en 1830 et la reconnaissance de toutes les puissances européennes.

Tous ceux qui s'associent aux destinées de la Belgique indépendante n'auront qu'un vœu à former : c'est que la nouvelle période qui s'ouvre soit digne, quant aux travaux publics, de l'ancienne qui se ferme.

Janvier 1840

NDLR : bien que les dépenses relatives au chemin de fer et aux routes étaient imputées sur un fonds commun, nous avons omis de parler des routes dans cette retranscription de ce document. (1997)

Chapitre premier

Lignes de chemins de fer décrétées

La proposition faite aux Chambres par le gouvernement, le 19 juin 1833, et qui a conduit à l'adoption de la loi du 1er mai 1834, avait pour objet l'établissement d'un chemin de fer, partant de Malines et se dirigeant sur Verviers, par Louvain, Tirlemont et Liège, avec embranchements sur Bruxelles, Anvers et Ostende.

Le gouvernement se bornait à la demande de fonds pour la première partie de la route, comprenant la ligne de Malines à Verviers, ainsi que les embranchements sur Bruxelles et Anvers; l'exécution de la ligne d'Ostende, bien qu'arrêtée en principe, restant provisoirement ajournée.

A cette proposition, la section centrale de la Chambre des Représentants substitua un projet, comprenant, comme extension et complément du système qui lui était proposé, une branche de Bruxelles aux frontières de la France et le prolongement de la voie principale, de Verviers à la frontière de Prusse; il devait y avoir simultanéité d'exécution.

La loi du 1er mai 1834, basée sur le contre-projet de la partie centrale, porte qu'il sera établi dans le royaume, un système de chemins de fer, ayant pour point central Malines, et se dirigeant :

A l'est, vers la frontière de Prusse, par Louvain, Liège et Verviers;

Au nord, sur Anvers

A l'ouest, sur Ostende par Termonde, Gand et Bruges;

Au midi, sur Bruxelles et vers les frontières de France par le Hainaut.

Les lignes ainsi décrétées en principe par la loi du 1er mai 1834, et dont la législature a laissé au gouvernement le soin de déterminer le détail des tracés, présentent le développement suivant :

	Longueurs en mètres	
	par section	par ligne
LIGNE DE L'EST		
Section de Malines à Louvain	23750	
Embranchement de la station de Louvain aux bassins du canal	943	
Section de Louvain à Tirlemont	17750	
" de Tirlemont à Waremme	27200	
" de Waremme à Ans, près de Liège	18900	
" d'Ans à la Meuse (plans inclinés)	6627	
Branche à établir le long des quais de la Meuse à Liégz (environ)	2000	136363
Pont sur la Meuse, au Val-Benoît	150	
Section de la Meuse à Pepinster	20043	
" de Pepinster à Verviers	4000	
" de Verviers à la frontière de Prusse (environ)	15000	

LIGNE DU NORD		
Section de Malines à Anvers	23500	25500
Prolongement de la voie vers l'Escaut	2000	
LIGNE DE L'OUEST		
Section de Malines à Termonde	26700	127111
" de Termonde à Gand	30500	
" de Gand à Bruges	44500	
" de Bruges à Ostende	23500	
Station intérieure d'Ostende et prolongement de la voie jusqu'aux bassins	1911	
LIGNE DU MIDI		
Section de Malines à Bruxelles	20300	108132
Branche de raccordement de la nouvelle division de la station du Nord à Bruxelles	2010	
Branche de raccordement entre les stations du nord et du midi à Bruxelles	3500	
Section de Bruxelles à Tubize	20265	
" de Tubize à Soignies	17106	
" de Soignies à Mons	25420	
" de Mons à Quiévrain	19531	
Total		

Ce qui correspond à $79\frac{1}{2}$ lieues de 5000 mètres.

En 1837, le gouvernement, pour faire droit à une réserve mise à la loi sur les concessions, proposa aux Chambres l'adjonction au système des chemins de fer, arrêté par la loi du 1er mai 1834, de la ligne de Gand à la frontière de France, par Courtray, avec embranchement sur Tournay.

Cette proposition conduisit à l'adoption de la loi du 26 mai 1837, qui décrète :

d'abord, le chemin de fer de Gand à la frontière de France et à Tournay, par Courtray, conformément à la proposition du gouvernement, et,

en second lieu, par extension de la proposition du gouvernement, les branches : de Namur
du Limbourg
et du Luxembourg,

avec cette réserve que, pour le Luxembourg, le tracé sera fixé par une loi ultérieure.

Les lignes décrétées par la loi du 26 mai 1837, présentent le développement suivant :

CHAPITRE II

Mesures financières

Deux emprunts affectés aux travaux publics et destinés, pour la majeure partie, à faire face aux dépenses de l'établissement des chemins de fer, ont été successivement votés et négociés.

Ce sont :

1° L'emprunt de 30 millions (loi du 18 juin 1836)

2° L'emprunt de 37 millions (loi du 25 mai 1838)

A ces mesures financières définitives, viennent se joindre, comme moyens transitoires, deux émissions de bons du trésor, de dix millions chacune, et autorisées :

La 1ère, par la loi du 1er mai 1834

La 2ème, par la loi du 12 novembre 1837.

Antérieurement au vote de l'emprunt de 30 millions (loi du 18 juin 1836), la législature avait ouvert au gouvernement trois crédits extraordinaires, pour les travaux publics, savoir :

1° Un crédit de 10 millions pour les chemins de fer (loi du 1er mai 1834), à couvrir par une émission de bons du trésor ;

2° Un crédit de 1490000 frs, pour la reprise de la concession de la Sambre (loi du 26 septembre 1835), également à couvrir par une émission de bons du trésor ;

3° Un crédit de 6 millions, pour pourvoir à la construction de routes pavées et ferrées (loi du 2 mai 1836). Le montant de ce crédit devait être couvert au moyen d'un emprunt, à régler ultérieurement par une loi, et dont les intérêts et l'amortissement seraient prélevés sur l'excédent du produit des barrières.

Dans cet état de choses il fallait :

1° Pourvoir au remboursement des 10 millions de bons du trésor, émis pour les chemins de fer ;

2° Faire des fonds pour la continuation des travaux du chemin de fer ;

3° Pourvoir au remboursement des 1490000 frs de bons du trésor, émis pour la Sambre ;

4° Faire des fonds pour un million encore dû, à échéances successives, du chef de la reprise de la concession de la Sambre ;

5° Autoriser un emprunt pour les routes, en exécution de la loi du 2 mai 1836.

L'emprunt de 30 millions a été affecté à ces besoins de natures diverses.

La loi du 18 juin 1836 autorise le gouvernement à emprunter jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 30 millions.

Elle porte que le capital effectif à provenir de la négociation de l'emprunt sera spécialement affecté :

1° Au remboursement successif des bons du trésor, émis pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1er mai 1834 (10 millions) ;

2° Au remboursement, à échéance des 1490000 frs de bons du trésor, émis pour la reprise de la concession de la Sambre, et au paiement du million encore dû pour le même objet ;

3° Et, jusqu'au complément du capital effectif, à la construction des routes nouvelles (6 millions-loi du 2 mai 1836), et à la continuation de l'exécution du chemin de fer (loi du 1er mai 1834°).

Un arrêté royal du 5 juillet 1836, rendu en exécution de la loi du 18 juin précédent, pour déterminer les conditions de l'emprunt, a statué (art. 7) que les obligations de l'emprunt seraient offertes au prix de 92 Frs pour 4frs de rente, c'est-à-dire de 92 frs pour 100 frs de capital nominal.

A ce taux d'émission, le capital nominal de 30 millions correspondait à un capital effectif de.....27600000,00 frs
Après déduction des frais de l'emprunt, ou..... 235836,26 frs
Ce capital effectif s'est trouvé réduit à27364163,74 frs

Mais, ainsi qu'on a vu, il y avait encore à déduire de cette somme, certains remboursements et certaines dépenses, savoir :

1° Le remboursement des bons du trésor, émis en vertu de la loi du 1er mai 1834.....10000000,00 frs
2° Les dépenses résultant de la reprise de la concession de la Sambre, tant en remboursement de bons du trésor, qu'en paiements restant à faire 2490000,00 frs

Il s'ensuit que l'emprunt de 30 millions (loi du 18 juin 1836) n'a produit, en ressources nouvelles pour les deux services des chemins de fer et des routes, qu'une somme de.....14874163,74 frs

Le gouvernement, usant de la latitude que lui donnait la loi, a réparti cette somme, eu égard aux besoins respectifs des deux services, de la manière suivante :

Les routes.....350000,00 frs
Les chemins de fer14524163,74 frs

Total égal14874163,74 frs

A la loi du 18 juin 1836 a succédé une seconde loi qui ouvre au gouvernement un crédit commun pour les chemins de fer et les routes : c'est la loi du 12 novembre 1837.

Cette loi porte qu'il est ouvert au gouvernement un crédit de 10 millions, à couvrir, au fur et à mesure des besoins, par des émissions de bons du trésor, et dont l'emploi doit se faire dans la proportion des besoins respectifs des travaux des chemins de fer et des routes.

La loi du 12 novembre 1837, comme celle du 18 juin 1836, laissait au gouvernement le soin de faire la répartition des fonds entre les deux services.

Le gouvernement s'est arrêté à la répartition suivante :

Les routes.....933551,43 frs
Les chemins de fer.....9066448,57 frs

Total.....10000000,00 frs

La dernière mesure financière qu'il nous rest à citer, est l'emprunt de 37 millions.

Une loi du 25 mai 1838 a autorisé le gouvernement à emprunter jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 37 millions de francs, à un intérêt de $4\frac{1}{2}$ %, ou à un intérêt moindre, avec augmentation relative du capital nominal.

Par contrat passé le 21 juin 1838, entre Mr le ministre des finances et MM. De Rothschild frères, à Paris, cet emprunt a été contracté à l'intérêt de 3 %, au capital nominal de 50850800 frs, donnant un capital effectif, commission déduite de....36104068,00

Le chiffre exact des frais de cet emprunt ne pourra être connu qu'au 6 février 1840, époque du dernier versement à faire par MM. De Rothschild.

Au mois de juin dernier, les frais constatés s'élevaient à 237868,64 frs ; ceux qui restaient à faire étaient évalués, à la même époque, à

220000 frs, soit ensemble.....457868,64

L'emprunt aura donc produit, déduction faite des frais..... 35646199,36

L'emprunt étant affecté, en premier lieu, au remboursement des bons du trésor, créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, soit.....10000000,00

Il s'ensuit qu'il n'a mis, à la date où la loi a été rendue, à la disposition du département des travaux publics, pour les chemins de fer et les routes, que... 25646199,36 frs

Cette somme a été répartie de la manière suivante :

Les routes 2577225,88
Les chemins de fer 23068973,48

Total égal 25646199,36

Les résultats des différentes mesures financières énumérées ci-dessus, peuvent, quant aux ressources créées pour les routes et les chemins de fer, se résumer de la manière suivante :

Loi du	Routes	Chemins de fer
1er mai 1834 (bons du trésor)	-	10000000,00
18 juin 1836 (emprunt)	350000,00	14524163,74
12 Nov 1837 (bons du trésor)	933551,43	9066448,57
25 mai 1838 (emprunt)	2577225,88	23068973,48
Totaux par services	3860777,31	56659585,79
Total général	60520363,10 frs	

Jusqu'à la fin de 1836, les frais d'exploitation du chemin de fer avaient été prélevés sur le fonds de construction.

A partir de 1837, une allocation a été portée pour cet objet au budget ordinaire du département des travaux publics.

Cette allocation s'est élevée :

Pour 1837, à	1345000 frs
Pour 1838, à	3090000 frs
Pour 1839, à	3090000 frs
	<hr/>
Total pour les trois exercices ...	<u>7525000 frs</u>

* * * * *

NDLR Dans le prochain numéro, nous parlerons de la construction

DIVERS

VISITE DU MUSEE

Nous vous rappelons les heures et dates d'ouverture.

Le Musée est ouvert les lers et 3èmes samedis non-fériés de mars à fin octobre et de 14 à 18 h.

Les écoles et groupements peuvent obtenir une visite guidée du Musée en-dehors de ces dates en prenant rendez-vous par écrit au minimum 15 jours avant la date souhaitée en adressant la demande à : LALLEMEND Ghislain

Service de Cour ATD/E Kinkempois
Rue du Chêne 3
4031 Angleur

BENEVOLAT

Le Musée recherche toujours des bénévoles actifs qui veulent participer soit à la restauration de matériels anciens
soit à la continuation de la construction du réseau maquettisme.

Les candidatures sont à adresser au Musée

DOCUMENTATION

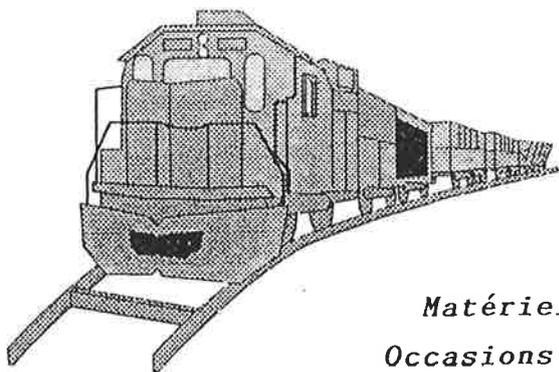
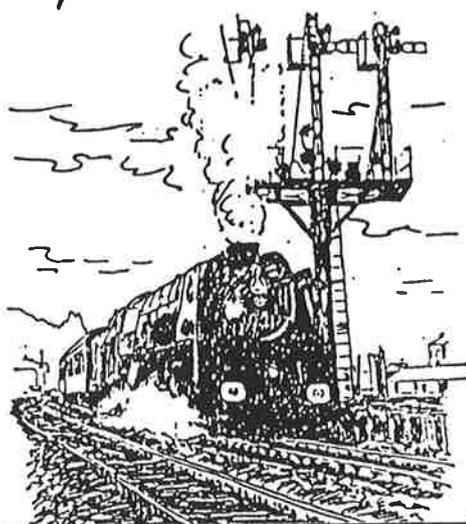
Le Musée recherche des photos, documents et objets sur les sujets suivants :

- Compagnie des Wagons-Lits
- Les TEE
- La Compagnie du Nord-Belge
- Le matériel de la Compagnie Belgo-Anglaise des Ferry-Boats
- Les fourgons-traîneaux en usage sur les Plans Inclinés
- Les gares et ponts de Liège et environs

S'adresser au Musée pour un prêt ou une cession.

Jean Dengis réalise pour vous,
tous modèles, tous sujets ..
Locos, trams, maisons, rues,
portraits, animaux

Consultez-moi
au 041/631295
Ceci sans engagement !
Exposition permanente au
MUSÉE ATF



Michel Fagard

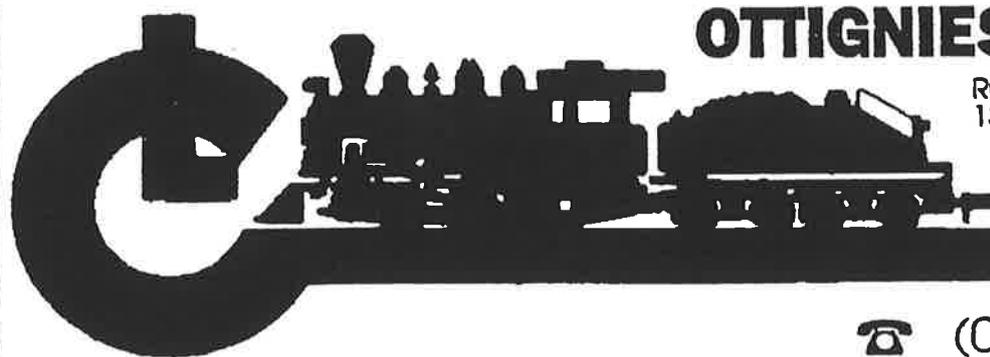
ACHAT - VENTE

Matériels ferroviaires
Occasions toutes marques

44, rue de Magnée

4620 Fléron

041 / 58 . 87 . 52



OTTIGNIES LOISIRS

Rue des Coquerées, 19
1341 Ottignies

☎ (010) 61 30 74

MUTATIONS DES HLDDE L'ATD KINKEMPOIS1962 - 1991JUILLET 1974

8245 RG à FAZ le 11
 8254 De FVY cédée à NK le 12
 8205 De NK cédée à FVY le 12

AOÛT 1974

5535 En RG à FAZ le 1
 8254 En RG à FAZ le 13
 5525 Rentre de GR le 14

SEPTEMBRE 1974

5502 De GMN - rentre de GR à FAZ le 5
 8245 De NK - rentre de GR à FAZ le 5
 5521 RG à FAZ le 28

OCTOBRE 1974

8254 Rentre de GR le 28
 8255 De FVY en GR à FAZ le 29

NOVEMBRE 1974

5001 En réparation pour diode à FAZ le 4
 5001 Rentre de FAZ le 14
 6004 Rentre de GR à FAZ le 20

DECEMBRE 1974

8238 En GR à FAZ le 3
 5521 Rentre de GR le 30

JANVIER 1975

5519 En GR à FAZ le 7
 7338 En GR à FAZ le 9
 8215 En GR à FAZ le 15
 8255 De FVY - Rentre de GR le 15

FEVRIER 1975

5513 En GR à faz le 4
 8258 Rentre de GR le 7
 6045 En GR à FAZ le 27
 7338 Rentre de GR le 27

MARS 1975

5538 Rentre de GR le 3
 8215 Rentre de GR le 12
 6265 En RI à FAZ le 17
 8240 En GR à FAZ le 28

AVRIL 1975

6055 En GE à FAZ le 2
 5519 Rentre de GR le 2
 5527 En GR à FAZ le 11
 6055 Rentre de GE le 11
 8205 En GR à FAZ le 24
 6265 Rentre de RI le 18
 5502 En GE à FAZ le 22

MAI 1975

6045 Rentre de GR le 2
 5509 En GR à FAZ le 7
 5513 Rentre de GR le 7
 6248 En RI à MUT le 9
 6005 En RI à NK le 13
 5502 Rentre de GE le 13
 6041 En GE à FAZ le 27
 8240 Rentre de GR le 29

JUIN 1975

6041 Rentre de GE le 6
 5504 De GMN - en GR à FAZ le 12
 8207 En GR à FAZ le 17
 8205 Rentre de GR le 23
 6005 RI terminée à NK le 23
 5501 De GMN - en GE à FAZ le 25
 5510 De FVY - en GE à FAZ le 25

JUILLET 1975

6248 Rentre de RI à MUT le 3
 5527 Rentre de GR le 3
 5501 Rentre de GE le 11
 5503 En GR à FAZ le 23

AOUT 1975

5531 De GMN - en GR à FAZ le 12
 5509 De GMN - rentre de GR le 6
 4901 De GMN - A FBX en GR le 2
 4911 Reçu de FBX à GMN le 2
 5510 Rentre de FAZ le 12
 8224 En GR à FAZ le 18
 8207 Rentre de GR le 29

SEPTEMBRE 1975

5537 De FVY - GR à FAZ le 12
 5504 De GMN - rentre de GR le 15
 6271 En RI à MUT le 17

OCTOBRE 1975

8216 En GR à FAZ le 2
 5539 De FVY - RI à NK le 13
 8224 Rentre de GR le 17
 8242 En prêt à FNDM le 27
 7353 En prêt à LNC le 27
 4911 De MKM cédé à GMN le 29
 4901 De GMN cédé à MKM le 29

NOVEMBRE 1975

6271 Rentre de RI à MUT le 3
 5539 RI terminée le 10
 5503 Rentre de GR le 14
 5512 En GR à FAZ le 19
 8213 En GR à FAZ le 24
 6041 En GR à FAZ le 26
 5531 De GMN - rentre de GR le 27

DECEMBRE 1975

8409 De GMN - en GR à FAZ le 9
 5541 De GMN - en GR à FAZ le 9
 8239 En GR à FAZ le 16
 8002 Cédée à FSR le 22
 8003 Cédée à FSR le 22
 8005 Cédée à FSR le 22
 8216 Rentre de GR le 17
 7353 Cédée par LNC à NK le 22
 7354 Cédée par LNC à NK le 22
 73555 Cédée par LNC à NK le 22

JANVIER 1976

5537 Rentre de GR le 6
 8225 En GR à FAZ le 6
 4907 De GMN - sort des écritures le 9
 6256 En RI à MUT le 8
 5502 De GMN - en GR à FAZ le 13
 8213 Rentre de GR le 22
 8203 De FVY - en GR à FAZ le 29

FEVRIER 1976

5537 De FVY - Réserve réseau à partir du 1
 7373 En prêt à LNC le 7
 6256 Rentre de RI le 19
 5535 En GE à MUT le 19
 5512 Rentre de GR le 24
 8239 Rentre de GR le 26
 8225 Rentre de GR le 27

MARS 1976

8242 En prêt à FGH le 11
 6041 Rentre de GR le 12
 8409 De GMN - rentre de GR le 16
 8424 De GMN - en GR à FAZ le 17
 5534 De GMN - en GR à FAZ le 19
 8310 En GR à faz le 23
 5525 Rentre de GE à MUT le 19
 6249 En RI à MUT le 24
 6050 En GR à FAZ le 29
 5541 Rentre de GR le 31

AVRIL 1976

8226 En GR à FAZ le 20
 8210 Rentre de GR le 30

MAI 1976

8242 En prêt à NK le 5
 7373 Rentre de LNC le 5
 6249 Rentre de MUT le 6
 5510 En GE à FAZ le 13
 8232 En GR à FAZ le 19
 5502 Rentre de GE le 20
 8424 Rentre de GR le 26

JUIN 1976

6248 Cédée à ATH le 1
 6249 Cédée à ATH le 1
 6256 Cédée à FDR le 3
 6265 Cédée à FDR le 3
 6272 Cédée à LK le 2
 6271 Cédée à FLV le 4
 5510 De FVY - rentre de GE le 7
 8251 En GE à FAZ le 8
 8226 Rentre de FAZ le 14
 5532 De GMN - en GR à FAZ le 18
 6050 Rentre de GR
 8234 En GR à FAZ le 29
 5534 Rentre de GR le 31
 8412 DE GMN - en GR à FAZ le 16

JUILLET 1976

6029 En GR à FAZ le 1

AOUT 1976

8203 Rentre de GR le 2
 8232 Rentre de GR le 13
 8223 En GR à FAZ le 20
 8251 Rentre de GE le 25

SEPTEMBRE 1976

5537 A FAZ le 8 pour réparations après tamponnement
 8411 De GMN - en GR à FAZ le 14
 8253 En GR le 6
 8234 Rentre de GR le 20
 8237 En GR le 27
 8412 Rentre de GR le 30

OCTOBRE 1976

8252 En GR à FAZ le 13
 6029 Rentre de GR le 12
 5532 En prêt à LJ le 15
 8407 De GMN - en GR à FAZ le 26
 4911 Envoyé à FBX le 26

NOVEMBRE 1976

8222 En GR à FAZ le 5
 8223 Rentre de GR le 5
 6055 En GR à FAZ le 9
 8253 Rentre de GR le 26

DECEMBRE 1976

8211 En GR à FAZ le 2
 8242 En prêt de FNDM retourne à FNDM le 3
 8237 Rentre de GR le 15
 8411 Rentre de GR le 24

JANVIER 1977

8252 Rentre de GR le 17
 8222 Rentre de GR le 26
 6041 En GE à FAZ le 31

FEVRIER 1977

8247 En GR à FAZ le 9
 8211 Rentre de GR le 18
 6055 Rentre de GR le 22
 5512 En GE à FAZ le 26

MARS 1977

8407 De GMN - rentre de GR le 10
 5532 Rentre de LJ - en prêt à GMN le 14
 6035 En GR à FAZ le 30

AVRIL 1977

8247 Rentre de GR le 4
 6041 Rentre de GE le 5
 5530 En GR à FAZ le 13
 7355 Retour de LNC le 19
 7356 Retour de LNC le 19
 7387 Parvenue de LNC le 28
 7388 Parvenue de LNC le 28

Abréviations utilisées : FVY : Gouvy FAZ : Salzinnes
 NK : Kinkempois GMN : Montzen
 GR : Grande Révision LJ : Jemelle
 GE : Grand entretien MUT : Latour
 RI : Révision intermédiaire
 FBX : Bressoux LNC : Monceau
 FNDM : Anvers Dam MKM : Stockem
 FSR : Schaerbeek FGH : St Ghislain
 FDR : Dendermonde LK : Courtrai
 FLV : Louvain

En vente à la boutique du Musée

MONTRE à motif ferroviaire

Il nous reste quelques montres dont le motif représente une locomotive diesel 5536 surmontée du logo du Musée.
Ces montres sont numérotées entre 1 et 25.

Ces montres sont en vente exclusive au Musée.
Prix : 1495 fb

Un cadeau pour l'amateur ferroviaire lors de la fête des pères.



VERRES et CARAFE avec ETAIN

Nous disposons toujours des verres et de sa carafe ornés de motifs ferroviaires.

Les 6 verres sont ornés de : Vapeur T22 - Diesel T53 - Elect T23
Diesel T73 - Elect T18 - Vapaué T29

La carafe est ornée du logo du Musée surmonté de la roue ailée.

Disponible uniquement au Musée en exclusivité, au prix de :

1 verre : 250 fb Les 6 verres : 1500 fb La carafe : 1500 fb

PROMOTION Une promotion est proposée actuellement.

Le prix global à l'achat des 6 verres et de la carafe qui est normalement de 3000 fb est proposé pour une courte durée et dans la limite de nos stocks au prix de 2500 fb avec un coffret en bois inclus.
Stock limité à environ 10 coffrets.

En vente à la boutique du Musée

MAQUETTES HO

Le Musée vend toujours ses maquettes HO de locomotives type 60 de chez KleinModellBahn.

Ce sont des modèles exclusifs du Musée.

Disponibles :

210041	2 rails	(12)	PV 3750	en livrée verte à moustaches
210041	3 rails	(5)	PV 5250	
6035 X	2 rails	(2)	PV 3750	en livrée verte et jaune
6047	2 rails	(5)	PV 4700	en livrée jaune
6047	3 rails	(4)	PV 6200	

Fabriqués en série limitée pour le Musée, ces modèles sont tous livrés avec marquage KINKEMPOIS et avec un certificat numéroté. Le chiffre entre () indique le nombre disponible.

T-SHIRTS

Nos T-Shirts sont en vente au Musée.

Disponibles en plusieurs tailles, ils sont ornés de dessins de locomotives en couleurs :

VAPEUR : 26001-29013-29061-10007-141R-81324-48017-2253-1009
 NORD-BELGE 330 ou 440
 Les anciens motifs sont encore disponibles (quelques exemplaires) : 12001 à 12006-10021-1002

DIESEL : 5536 en livrée jaune

ELECTRIQUE : 2721

PRIX : 500 Fb (en promo)

CASQUETTES

Toutes nos casquettes sont disponibles. (en blanc)
 Certaines casquettes sont disponibles en couleurs à savoir verte (diesel), bleue (électrique), noire (vapeur).

Vapeur : 12001-1009-26001-10007-81528-31078-141R
 Diesel : 55 jaune-55 verte-55 bleue-60 verte-60 jaune-59 verte
 59 jaune-62 verte-62 jaune-62 bleu-73-82-215 DB-
 51 jaune-5001-204 verte-52-53-54-AR 46-
 Electrique : 23-27-18-AM208 verte

Plusieurs numéros de locomotives sont disponibles dans chaque série d'engins.

PRIX : 200 Fb (en promo)

En vente à la boutique du Musée

PHOTOS

D'après les dessins de Gustave Ptascynski Prix : 50 Fb:pièce

VAPEUR : 1002-10021-29061-81106-98045-81123-22030-344 NB-10012
12004-1007-31078-141 R-26017

DIESEL : 5001-5505-5512-5534-204004-5147-6047-6041-6035X-5922
201001 Vennbahn-201010-6215 jaune-6215 bleue-7383-8237
TEE Diamant-TEE Saphir-215 DB crème-215 DB Rouge-

ELECTRIQUE : 2741-1605-2383-2208-140003-2024-2557-2302-123065-
122019-2006-2010-2016-1601 et 1602 Marklin

AUTORAIL : 4509-551.17-551.48-603.05

AUTOMOTRICE : 346 Break-311 Triple-345 Triple-208 verte-
674 rouge-1935 verte-1935 bleue/crème

BUS : Bus 76-Brossel B

A PARAITRE : 5916 J - 5905 V - 201010 Etoile - 201030 Vennbahn
Vapeur : 7017 - 26005 - 141 R noire

PHOTO grand format

12004 et 6041 à Kinkempois	Format 30 X 40	250 Fb
29013 à Trois-Ponts 1996	Format 30 X 46	NOUVEAUTE
Sur commande	prix non connu actuellement	

SOUS-VERRES

Des cadres sous-verres sont actuellement disponibles.
D'un format 30X40, ils contiennent des reproductions couleurs
de locomotives vapeurs d'après les dessins de G.Ptascynski.

Disponibles : 26019 - 10012 - 1009 - 12001 - 29013 - 141 R

AU MUSEE UNIQUEMENT

PRIX : 700 Fb

En vente à la boutique du Musée

PIN'S

L'ATF vend toujours des pin's relatifs à Liège.

Tchantchès, Coqs wallons, Perron en relief, Musée d'Armes, Eglises,
Drapeaux nationaux, Dinosaures liégeois, etc....

Prix entre 100 et 250 Fb

Pin's en ETAIN

La Montre du Transport (Festivités 96) reprend le dessin de
l'affiche des festivités. Les rouages de la montre sont remplacés
par des objets ferroviaires. PV : 100 Fb

Le nouveau logo du Musée PV : 100 Fb

La locomotive T 29 (5,5 cm de long) PV : 250 Fb

Pin's ferroviaires

En vente AU MUSEE : Trams vicinaux, trams liégeois, gares belges,
ATD/E Kinkempois, 29013, Brossel, TEC,
Ferexpo, coffret Portugal, etc.....

Tous les pin's de la collection ATF et son
cadre (26 pin's + logo), 150ème Bruxelles-
Cologne, etc

Voir la publicité dans le bulletin.

CONDITIONS D'ACHATS

Les articles mentionnés aux pages boutiques, livres et nouveautés
sont disponibles aux guichets du Musée et/ou sur commande, les
frais de port en plus. TOUJOURS SE RENSEIGNER.

Prière de mentionner la référence exacte de l'article.

Les paiements sont à effectuer UNIQUEMENT sur le compte
068/2122158-19 de Musée ATF Kinkempois

LIVRES

MEMOIRES D'UN CHEMINOT de Jean LEONARD

Suite à son premier volume et à une demande, Jean Léonard a fait réédité un nouveau volume tiré du premier en ajoutant des photos, nouveaux textes et d'autres modifications.
Le résultat est un nouveau volume double du premier.

Il est disponible au Musée au prix de 580 FB.

BROCHURES du MUSEE

Le Musée a édité des brochures relatives aux trains et aux trams à l'occasion de différentes manifestations auxquelles il a participé.

Sont disponibles actuellement :

Titre général : Aperçu historique des transports en commun aux
XIXe et XXe siècles.

- Liège-Seraing-Flémalle-Geer	PV 250 Fb
2 Liège et environs	PV 125 Fb
3 Seraing et Flémalle	PV 125 Fb
4 Ans	PV 80 Fb
5 Huy	PV 80 Fb
6 Angleur-Kinkempois	PV 125 Fb
7 Liège Longdoz	PV 125 Fb

MUSEE FERROVIAIRE de KINKEMPOIS

Rue du Chêne, 3
4031 Angleur (Liège)
Belgique

Collection LOCOMOTIVES en BELGIQUE



 0 KINKEMPOIS *LIEGE Diesel 6041 épuisé	 1 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 5528	 2 KINKEMPOIS *LIEGE HLE 2741 épuisé	 3 KINKEMPOIS *LIEGE HLE 1801 1 ^{re} série	 4 KINKEMPOIS *LIEGE HLE 1802 série unique
---	--	--	---	--

 5 KINKEMPOIS *LIEGE HLE 1803 série actuelle	 6 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 5922	 7 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 201001	 8 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 173	 9 KINKEMPOIS *LIEGE HLV T12
--	--	--	---------------------------------------	---------------------------------------

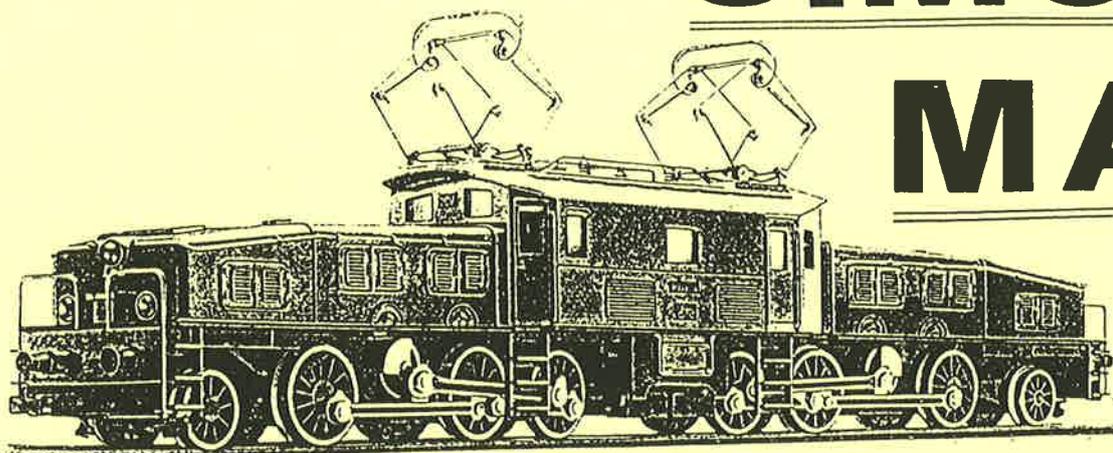
 10 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 5542	 11 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 2204	 12 KINKEMPOIS *LIEGE HLE T23	 13 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T204	 14 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 5001
---	---	--	---	---

 15 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T62	 16 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T81	 17 KINKEMPOIS *LIEGE AM TRIPLE	 18 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T51	 19 KINKEMPOIS *LIEGE AR T46
--	--	--	--	---------------------------------------

 20 KINKEMPOIS *LIEGE HLE T20	 21 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 215 DB	 22 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T16 CFL	 23 KINKEMPOIS *LIEGE HLD T98	 24 KINKEMPOIS *LIEGE AM T52
--	---	--	--	---------------------------------------

 25 KINKEMPOIS *LIEGE HLD 6047	26 COLLECTION DE LOCOMOTIVES en BELGIQUE pin's de clôture	
---	--	--

SIMONIS MARC



Rue des Pietresses 97
B-4020 Jupille s/M

ACHATS

VENTES

ECHANGES

TRAINS ELECTRIQUES TOUTES MARQUES :

MARKLIN - HAG - ROCO - LILIPUT -

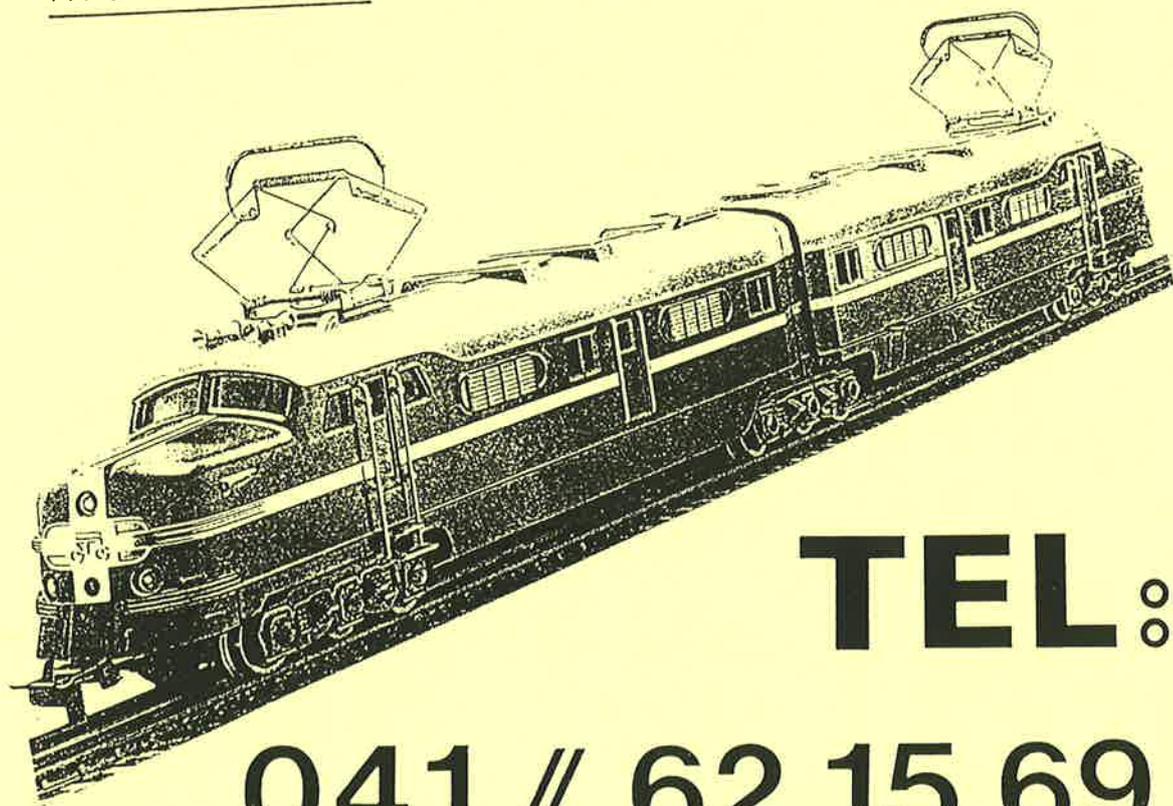
FLEISCHMANN- JOUEF - Etc...

TOUS MODELES REDUITS DE VOITURES (TOUTE ECHELLE)

DINKY - CORGI - SOLIDO - BBURAGO

HERPA - JOUEF - Etc;;;

PAYEMENT CASH !!



TEL: 0

041 // 62.15.69

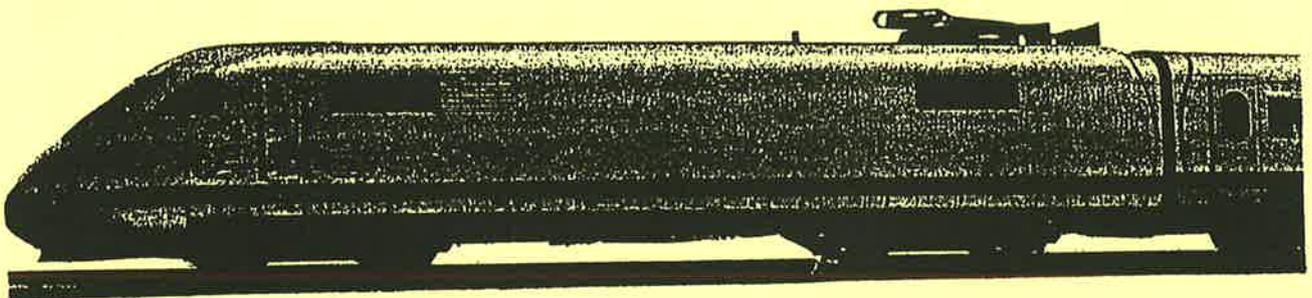
HOBBY 2000

Modèles réduits

Import - Export

Le SPECIALISTE belge du MODELE REDUIT

Trains : MARKLIN - ROCO - LIMA - etc... (25 marques)



- * spécialiste SNCB avec production propre
- * également Bateaux, Autos, Blindés, Figurines,...
- * Occasions toutes marques
- * Carte de fidélité

☎ 041. 41 29 87

Fax : 041. 43 66 03

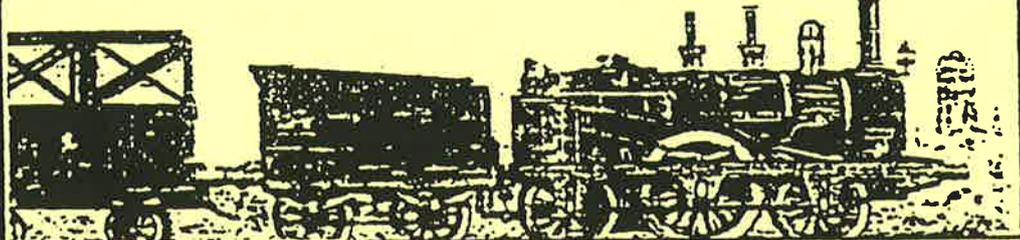
Rue Méan, 11-13 4020 LIEGE

(entre la Place Delcourt et le Pont de Longdoz)

© ATF Kinkempois 06/1993

CLUB DES CHEMINOTS PHILATELISTES LIEGEOIS

Vous invite tous les premiers mardis de
chaque mois à sa réunion mensuelle qui
se tient au Mess du personnel de la gare
de Liège Guillemins dès 19h.



Président : Magnette André 40 Rue Tanixhe 4020 Bressoux

Secrétaire : Stas Michel 14 Rue Croix Chabot 4530 Villers-le-Bouillet

Treasorier : Baffiaux Xavier 440 Chaussée d'Alseberg 1180 Bruxelles